

CHAPITRE 12 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT

TRIPLETTE 2^{ème} DIVISION

JOUEURS ADMIS

Pour jouer en 2^{ème} division D2 il faut avoir un indice de valeur collectif *inférieur à 67*.

L'épreuve comportera une finale en 2 séances.

Clôture des inscriptions le samedi 2 février 2019 avant minuit et présence de l'équipe au complet avant 13h le jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA FINALE

La finale se déroulera en 2 séances, selon le tableau suivant (participation minimum de 7 triplettes)

Nbr d'équipes	1 ^{ère} séance	2 ^{ème} séance
+ de 22	12 tables ou plus – 22 donnes ou plus	11 tables - 22 donnes
22	11 tables - 22 donnes	11 tables - 22 donnes
21	11 tables - 20 donnes	9 tables – 27 donnes
20	10 tables - 27 donnes	9 tables – 27 donnes
19	10 tables - 24 donnes	Emmanuel 16 - 30 donnes
18	9 tables - 27 donnes	Emmanuel 16 - 30 donnes
17	9 tables - 24 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
16	Emmanuel 16 - 30 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
15	Emmanuel 16 - 28 donnes	Emmanuel 16 - 28 donnes
14	Howell 14 - 26 donnes	Howell 14 - 26 donnes
13	Howell 14 - 24 donnes	Howell 14 - 24 donnes
12	Howell 12- 22 donnes	Howell 12- 22 donnes
11	Howell 12- 20 donnes	Howell 10- 27 donnes
10	Howell 10 - 27 donnes	Howell 10 - 27 donnes
9	Howell 10 - 24 donnes	Howell 10 - 24 donnes
8	Howell 8 - 21 donnes	Howell 8 - 21 donnes
7	Howell 8 - 24 donnes	Howell 8 - 24 donnes

Les éventuelles éliminations se feront dans l'ordre inverse du classement par ligne, le départage entre 2 lignes ayant lieu au pourcentage (puis au nombre de tops, puis de sous-tops, puis dans l'ordre du classement national du mieux classé de chaque triplète).

Le classement final se fera par addition des pourcentages (affectés des coefficients sur résultat) obtenus à chacune des 2 séances. L'arbitre est autorisé à dupliquer les donnes (non jouées à la 1^{ère} position) jusqu'à la 5^{ème} position

DATE ET LIEU DES DIFFÉRENTS STADES DE L'ÉPREUVE

LIEU	PAMIERS
DATE	9 FEVRIER 2019
ARBITRE	Geneviève BAUMGARTEN
MISE EN PLACE	13H15
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5 €
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	13-11-9-7-6-5-4-3-3-2-2-2 (Seulement pour 1/3 des triplettes)
QUALIFIEES	3

Au terme de la 1^{ère} séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

**Le championnat de France se déroulera du 7 au 10 juin 2019 à
VICHY**